

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/06-344-1045 du 6/03/06

EXAMENS COMPTABLES SUPERIEURS - SESSION 2006 INSCRIPTIONS DES CANDIDATS - ORGANISATION DES EPREUVES - CONSTITUTION DES JURYS

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mmes GASET et ROLLAND
Tel : 04 42 91 72 05 / 06 - Fax : 04 42 38 73 45

Référence :

Arrêté du 4 août 1997 publié au Bulletin Officiel Education Nationale n°35 du 9 octobre 1997.

J'ai l'honneur de vous faire connaître les modalités d'organisation des examens aboutissant à la délivrance du Diplôme Préparatoire aux Etudes Comptables et Financières (D.P.E.C.F.) du Diplôme d'Etudes Comptables et Financières (D.E.C.F.) et du Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières (D.E.S.C.F.) session 2006.

1 - REGISTRE D'INSCRIPTIONS

1-1 - Préinscriptions internet

Les candidats au D.P.E.C.F., D.E.C.F. ou D.E.S.C.F. pourront procéder à leur préinscription par internet.

du mercredi 1^{er} mars au lundi 03 avril 2006 à 17 heures.

Le site permettant la préinscription dans l'académie d'AIX-MARSEILLE est le www.ac-aix-marseille.fr

A l'issue de la préinscription, chaque candidat devra noter soigneusement le numéro d'inscription qui lui aura été délivré par internet, c'est en effet ce numéro qui fait foi en cas de litige.

1-2 - Confirmations d'inscriptions

Les confirmations d'inscription seront adressées directement aux candidats qui devront les vérifier et les retourner au :

RECTORAT de l'ACADEMIE d'AIX-MARSEILLE - Division des Examens et Concours
Bureau 2.03 C - Place Lucien Paye - 13621 - AIX-en-PROVENCE Cedex 1

pour le mardi 02 mai 2006, minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Tout candidat n'ayant pas reçu son imprimé de confirmation d'inscription le 24 avril 2006 devra écrire en recommandé simple au Rectorat en rappelant son numéro de préinscription internet et en indiquant qu'il confirme sa demande d'inscription, avant le Mardi 02 mai 2006, minuit.

2 - DATES et HORAIRES des EPREUVES du D.P.E.C.F., D.E.C.F., D.E.S.C.F.

2-1 - D.P.E.C.F.

<u>Méthodes quantitatives :</u> a) <i>Mathématiques (UV3)</i>	06 septembre 2006	10 h 00 à 12 h 00
Introduction au droit de l'entreprise (UV1)	06 septembre 2006	14 h 00 à 17 h 00
<u>Méthodes quantitatives :</u> b) <i>Informatique (UV3)</i>	07 septembre 2006	10 h 00 à 12 h 00
Economie (UV2)	07 septembre 2006	14 h 00 à 17 h 00
Comptabilité (UV4)	08 septembre 2006	13 h 00 à 17 h 00
<u>Expression et Communication :</u>	11 septembre 2006	
a) <i>Epreuve de langue vivante (UV5)</i>		10 h 00 à 12 h 00
b) <i>Dissertation (UV5)</i>		14 h 00 à 17 h 00

2-2 - D.E.C.F.

Gestion financière (UV4)	12 septembre 2006	13 h 00 à 17 h 00
Comptabilité approfondie et révision (UV6)	13 septembre 2006	13 h 00 à 17 h 00
Contrôle de gestion (UV7)	14 septembre 2006	13 h 00 à 17 h 00
<u>Mathématiques appliquées et informatique :</u> a) <i>Mathématiques appliquées (UV5)</i>	15 septembre 2006	10 h 00 à 12 h 00
<u>Droit des sociétés et droit fiscal :</u> a) <i>Droit des sociétés (UV1)</i>	15 septembre 2006	14 h 00 à 18 h 00
<u>Mathématiques appliquées et informatique:</u> b) <i>Informatique (UV5)</i>	18 septembre 2006	10 h 00 à 12 h 00
Relations juridiques de crédit, de travail et de contentieux (UV2)	18 septembre 2006	14 h 00 à 18 h 00
<u>Droit des sociétés et droit fiscal :</u> b) <i>Droit fiscal (UV1)</i>	19 septembre 2006	13 h 00 à 17 h 00
Organisation et gestion des entreprises (UV3)	20 septembre 2006	13 h 00 à 17 h 00

2-3 - D.E.S.C.F.

Synthèse de droit de comptabilité	06 décembre 2006	13 h 00 à 18 h 00
Synthèse d'économie et de comptabilité	07 décembre 2006	13 h 00 à 18 h 00

Grand oral et soutenance du compte-rendu de stage à partir du jeudi 02 novembre 2006 pour les candidats de la session normale ayant déposé leur compte-rendu de stage le lundi 04 septembre 2006 au plus tard.

Grand oral et soutenance d'un compte rendu de stage à partir du mercredi 03 janvier 2007 pour les candidats de la session spéciale ayant déposé un compte-rendu de stage le vendredi 1er décembre 2006 au plus tard.

La notice verte établie par la Direction de l'Enseignement Supérieur de l'Administration Centrale reprenant les modalités d'inscription au D.P.E.C.F., D.E.C.F. et D.E.S.C.F. et indiquant les possibilités de dispenses d'épreuves est disponible sur internet (www.ac-aix-marseille.fr)

3 - CORRECTIONS des EPREUVES du D.P.E.C.F., D.E.C.F. et D.E.S.C.F.

Afin de permettre la double correction des épreuves des examens comptables supérieurs prévue par la réglementation, je vous demande de bien vouloir communiquer les imprimés joints en annexes aux professeurs de votre établissement (et toujours en activité en septembre 2006) enseignant dans les matières suivantes :

Lettres - Mathématiques - Informatique - Economie et Gestion - Comptabilité - Anglais - Allemand - Espagnol - Italien - Arabe.

Ces imprimés devront m'être retournés pour le Vendredi 14 avril 2006 dûment remplis.

Les corrections débutant aux environs du Mercredi 27 septembre 2006, je vous demanderais, dans l'hypothèse où un professeur aurait quitté votre établissement, de confier le paquet de copies au professeur le remplaçant.

Je rappelle que la procédure de saisie sur internet des notes est désormais généralisée dans l'académie pour l'ensemble des examens :

- a) L'adresse internet sera mise à la disposition des membres des commissions de correction qui leur permettra de saisir les notes attribuées.
- b) Ces informations figureront sur les bordereaux de notation remis aux correcteurs.

Je vous remercie de votre collaboration.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

Annexe

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES COMPTABLES ET FINANCIERES (D.E.S.C.F.)

(Corrections à partir du 14 décembre 2006)

N° d'Ordre préférentiel

- SYNTHESE "DROIT et COMPTABILITE..... -----
- SYNTHESE "ECONOMIE et COMPTABILITE"..... -----
- GRAND ORAL (novembre - janvier)... . -----
- SOUTENANCE de COMPTE-RENDU de STAGE -----

Date : _____ Signature du professeur concerné :

Visa du Président d'Université/Chef d'établissement ou de service :

Document à remettre au Chef d'Etablissement pour le :
03 AVRIL 2006

**qui l'adressera au RECTORAT
DIEC 2.03 C
Place Lucien Paye
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
POUR LE 10 AVRIL 2006**

Annexe

JURYS D.P.E.C.F. - D.E.C.F. - D.E.S.C.F.
FICHE RENSEIGNEMENTS EXPERT COMPTABLE

NOM : (M, Mme, Mlle) Prénom :

Etablissement d'exercice (adresse précise) :

..... ☎

Adresse personnelle :

.....

N° Tél. personnel :

Souhaite participer aux travaux du jury dans les épreuves ci-après indiquées par ordre préférentiel :

1) DIPLOME PREPARATOIRE AUX ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES (D.P.E.C.F.)

(Corrections à partir du 27/09/06)

N° d'ordre
Préférentiel

- INTRODUCTION AU DROIT DE L'ENTREPRISE..... _____
- ECONOMIE _____
- MATHEMATIQUES..... _____
- INFORMATIQUE (traitement des données)..... _____
- COMPTABILITE _____
- FRANCAIS (contraction de texte) _____
- Langue (version) Anglais, Arabe, Espagnol, Italien
Allemand _____

2) DIPLOME D'ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES (D.E.C.F.)

(Corrections à partir du 02/10/06)

N° d'ordre
Préférentiel

- DROIT des SOCIETES..... -----
- DROIT FISCAL..... -----
- RELATIONS JURIDIQUES de CREDIT de TRAVAIL et de
CONTENTIEUX..... -----
- ORGANISATION et GESTION de L'ENTREPRISE..... -----
- GESTION FINANCIERE..... -----
- MATHEMATIQUES APPLIQUEES..... -----
- INFORMATIQUE..... -----
- COMPTABILITE APPROFONDIE et REVISION..... -----
- CONTROLE de GESTION..... -----

Annexe

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES COMPTABLES ET FINANCIERES (D.E.S.C.F.)

(Corrections à partir du 14 décembre 2006)

N° d'Ordre préférentiel

- SYNTHESE "DROIT et COMPTABILITE..... -----
- SYNTHESE "ECONOMIE et COMPTABILITE"..... -----
- GRAND ORAL (novembre - janvier)... . -----
- SOUTENANCE de COMPTE-RENDU de STAGE -----

Date :

Signature de l'expert comptable concerné :

A adresser au :
RECTORAT
DIEC 2.03 C
Place Lucien Paye
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

POUR LE 10 AVRIL 2006